

# Rapport de vérification

N° 065936161201 R 003

Référence client | 201005020035



Vérification périodique d'appareils et accessoires de levage

Entreprise | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

## Palans à poste fixe VERLINDE 500 kg

Adresse de facturation | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

Lieu de vérification | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

Périodicité | Annuelle

Dates de vérification | 02/01/2012

Représentant de l'entreprise |

Intervenant(s) DEKRA Inspection | MEHDI SAADI

Pièces jointes |

Observation(s) | Observation(s) constatée(s)



ACTIVITE EQT ESSONNE  
ZAC DU BOIS CHALAND  
10 / 12 RUE DU BOIS CHALAND  
CE 2930  
91029 EVRY CEDEX  
Tél. : 01.60.77.82.57 - Fax : 01.60.77.82.49  
SIRET : 43325083400879

### DEKRA Inspection

S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € - Siren 433 250 834 RCS LIMOGES – APE 7120 B – N°TVA FR 44 433 250 834

Siège Social : Parc d'Activité de Limoges Sud Orange - 19 rue Stuart Mill - 87000 LIMOGES - Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr

Page 1/118

# Préambule

*Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport rédigé au terme de la mission d'inspection que vous nous avez confiée dans le cadre de la prévention des risques d'accident.*

*Elaboré selon un processus défini dans le système de management Qualité DEKRA Inspection, conforme aux exigences réglementaires et normatives applicables à chaque type de prestation fournie, notre rapport a pour objectif de contribuer à cette prévention. Il présente notamment, les observations relevées sur vos installations ou équipements.*

*Nos observations décrivent l'écart constaté par rapport au référentiel indiqué dans le rapport. Des recommandations sur les suites à donner peuvent y être associées, cependant, le choix de la solution définitive vous appartient. D'autre part, l'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, l'installation ou l'équipement ne présentait pas d'anomalie en rapport avec l'objet de la mission. Bien entendu, si une vérification n'a pas pu être effectuée, cette information est mentionnée et justifiée.*

*D'une façon générale, les observations et résultats figurant dans ce rapport sont exprimés en fonction des informations recueillies, des conditions de vérification et des constats réalisés à la date de notre intervention.*

*Pour obtenir des renseignements complémentaires ou fournir des informations susceptibles de modifier nos observations ou avis, vous voudrez bien adresser un courrier au responsable de l'agence dont l'adresse figure au bas de la première page en rappelant le numéro de ce rapport. En cas de réponse non satisfaisante, vous pouvez vous adresser à notre direction qualité par courrier ou courriel : " michel.auger@dekra.com ".*

**Propriété, conservation.**- Ce rapport, est la propriété du client qui doit en assurer l'archivage et la conservation. En particulier, lorsque le rapport est établi dans le cadre de vérifications réalisées pour répondre à une prescription réglementaire définie par le code du travail, Il doit être conservé dans les conditions définies par l'article D.4711-3 : "*Sauf dispositions particulières, l'employeur conserve les documents concernant les vérifications et contrôles mis à la charge des employeurs au titre de la santé et de la sécurité au travail des cinq dernières années et, en tout état de cause, ceux des deux derniers contrôles ou vérifications.*"

**Confidentialité.**- Sauf demande particulière des ministères en charge de nos agréments ou réclamation par voie judiciaire, DEKRA Inspection ne transmettra le rapport à un tiers, ou ne fournira un quelconque renseignement relatif à son établissement, qu'avec l'accord préalable du client.

**Identification des équipements.** Dans ce rapport, les équipements et installations sont identifiés en fonction de votre propre système d'identification. Toutefois, certains petits matériels peuvent être traités en lot : seul le nombre d'appareils vérifiés est alors mentionné. En cas d'anomalie, l'appareil est identifié sans ambiguïté dans le libellé de l'observation.

# Sommaire

<b>RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS .....</b>	<b>5</b>
---	----------

<b>LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS .....</b>	<b>7</b>
---	----------

Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 832715504K01010.....	7
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9832715504K01031.....	9
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°70 .....	11
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°187 .....	13
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°112 .....	15
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°181 .....	17
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°252 .....	19
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°36 .....	21
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°117 .....	23
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 01256344R01010 .....	25
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°93 .....	27
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°242 .....	29
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°87 .....	31
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°1008 .....	33
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 03571804R10003 .....	35
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°11 .....	37
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°120 .....	39
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°03 .....	41
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9855746694K01011.....	43
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°111 .....	45
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103214R10026 .....	47
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 06237754R10044 .....	49
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°20 .....	51
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°121 .....	53
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°213 .....	55
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°206 .....	57
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°12 .....	59
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°67 .....	61
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103194R10010 .....	63
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°222 .....	65
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°68 .....	67
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°238 .....	69
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°47 .....	71
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°176 .....	73
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9855715484K01015.....	75
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°180 .....	77
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°125 .....	79
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°83 .....	81
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°09 .....	83
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 04657884R20005 .....	85
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°109 .....	87
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°22 .....	89
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°102 .....	91
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°99 .....	93
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°275 .....	95
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°118 .....	97
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°100 .....	99
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°103 .....	101
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°236 .....	103
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°51 .....	105

## SOMMAIRE

Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°269 .....	107
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°168 .....	109
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 06237754R10037 .....	111
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103194R100001 .....	113
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 03571804R10010 .....	115
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde N°23 .....	117

# RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

N°	Point de contrôle	Observation	Page
<b>LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS</b>			
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9832715504K01031</b>			
1	Dispositifs de protection : Lim. de couple	Le limiteur de charge déclenche à une plage inférieure à la valeur nominale, à régler	10
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°70</b>			
2	Poste(s) de travail : Energie(s)	Presse-étoupe non fixé sur son logement	12
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°252</b>			
3	Poste(s) de travail : Abaque de charge- Consignes-Affichage-Indicateurs	CMU à apposer durablement	20
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°93</b>			
4	Poste(s) de travail : Abaque de charge- Consignes-Affichage-Indicateurs	CMU à fixer durablement	28
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°206</b>			
5	Equipements de préhension : Crochet	Linguet du crochet détérioré. A remettre en état.	58
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°180</b>			
6	Poste(s) de travail : Energie(s)	Protéger la sortie de câble d'alimentation	78
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°09</b>			
7	Poste(s) de travail : Energie(s)	Protecteur absent proche câble d'alimentation	84
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°269</b>			
8	Dispositifs de protection : Lim. de couple	Lim. couple à régler à la valeur nominale	108
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 06237754R10037</b>			
9	Essais en Charge : Tous mécanismes	Les essais de fonctionnement n'ont pas été réalisés car la chaîne présentait une corrosion excessive	111
10	Mécanismes - Dispositifs de levage : Chaînes	Chaîne de levage corrodée	112
<b>Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103194R100001</b>			
11	Essais en Charge : Tous mécanismes	Les essais de fonctionnement n'ont pas été réalisés car la chaîne de levage présentait une corrosion excessive	113
12	Mécanismes - Dispositifs de levage : Chaînes	Chaîne de levage corrodée	114



# LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 832715504K01010**

## IDENTIFICATION

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM5 508M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 832715504K01010  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

### PARTICULARITES DE L'APPAREIL

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

#### DESCRIPTION :

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9832715504K01031**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM5 508M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 9832715504K01031  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS" Mise à l'arrêt conseillée Lim. de couple à régler, pas d'essais effectués

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION :

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Lim. de couple **1**

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

**OBSERVATIONS****1**

Le limiteur de charge déclenche à une plage inférieure à la valeur nominale, à régler

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°70**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM5 508M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 04014354R10007  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2004

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Energie(s) **2**

**OBSERVATIONS****2**

Presse-étoupe non fixé sur son logement

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°187**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°187  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°112**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°112  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°181**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°181  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°252**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°252  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Abaque de charge-Consignes-Affichage-Indicateurs 3

**OBSERVATIONS**

3

CMU à apposer durablement

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°36**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°36  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°117**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°117  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 01256344R01010**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 01256344R01010  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°93**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°93  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Abaque de charge-Consignes-Affichage-Indicateurs **4**

**OBSERVATIONS****4**

CMU à fixer durablement

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°242**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°242  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°87**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°87  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°1008**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°1008  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 03571804R10003**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 03571804R10003  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2003

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°11**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°11  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2003

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°120**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°120  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°03**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°03  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9855746694K01011**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM5 504M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 9855746694K01011  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°111**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM5 504M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10012  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2066

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103214R10026**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10026  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 06237754R10044**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10044  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°20**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°20  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°121**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°121  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°213**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°213  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°206**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°206  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1999

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :


- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Crochet 

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

**OBSERVATIONS**

Linguet du crochet détérioré. A remettre en état.

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°12**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°12  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°67**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°67  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103194R10010**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103194R10010  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°222**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°222  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°68**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°68  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°238**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°238  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°47**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°47  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°176**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°176  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 9855715484K01015**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 9855715484K01015  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°180**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°180  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Energie(s) 

**OBSERVATIONS**

Protéger la sortie de câble d'alimentation

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°125**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°125  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°83**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°83  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°09**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°09  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2000

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

Energie(s) **7**

**OBSERVATIONS****7**

Protecteur absent proche cable d'alimentation

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 04657884R20005**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 04657884R20005  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°109**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°109  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°22**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°22  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m

Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°102**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°102  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°99**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°99  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°275**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°275  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2004

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°118**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°118  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°100**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°100  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°103**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°103  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°236**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°236  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°51**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°51  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1997

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°269**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°269  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS"

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Equipements de préhension**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Dispositifs de protection**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Lim. de couple **3**

- **Poste(s) de travail**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

**OBSERVATIONS**

**3**

Lim. couple à régler à la valeur nominale

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde n°168**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : n°168  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2002

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 06237754R10037**


**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006  
 Numéro de série : 06237754R10037

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes  Equipement de préhension installé : Crochet	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS" Mise à l'arrêt conseillée Chaîne de levage corrodée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

 Les essais de fonctionnement n'ont pas été réalisés car la chaîne présentait une corrosion excessive

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Equipements de préhension**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Chaînes **10**

- **Dispositifs de protection**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Poste(s) de travail**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

**OBSERVATIONS****10**

Chaîne de levage corrodée



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 05103194R100001**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103194R100001  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <b>11</b> Equipement de préhension installé : Crochet	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Anomalies constatées : confer "OBSERVATIONS" Mise à l'arrêt conseillée Chaîne de levage, corrosion excessive

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**11** Les essais de fonctionnement n'ont pas été réalisés car la chaîne de levage présentait une corrosion excessive



**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Equipements de préhension**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Chaînes **12**

- **Dispositifs de protection**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Poste(s) de travail**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

**OBSERVATIONS****12**

Chaîne de levage corrodée

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 03571804R10010**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER  
 Numéro de série : 03571804R10010

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

**• ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

RESULTATS DE LA VERIFICATION
En date du 02/01/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet
- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. de couple
- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde N°23**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : N°23  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2000

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Équipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>	
En date du 02/01/2012	Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : hauteur de levage 18 m  
 Marquage : Appareil marqué "CE"

**DESCRIPTION :**

- Équipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. de couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

# Rapport de vérification

N° 068026431201 R 001

Référence client | 201005020341



Vérification périodique d'appareils et accessoires de levage

Entreprise | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

**PALANS VERLINDE 500KG**

Adresse de facturation | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

Lieu de vérification | JLT GROUPE  
RENT UP  
ZI DE LA VIGNE AUX LOUPS  
RUE GEORGES SAND  
91160 LONGJUMEAU

Périodicité | Annuelle

Dates de vérification | 22/02/2012

Représentant de l'entreprise |

Intervenant(s) | ANTHONY ARTZT  
DEKRA  
Inspection

Pièces jointes |

Observation(s) | Aucune observation constatée



ACTIVITE EQT ESSONNE  
ZAC DU BOIS CHALAND  
10 / 12 RUE DU BOIS CHALAND  
CE 2930  
91029 EVRY CEDEX  
Tél. : 01.60.77.82.57 - Fax : 01.60.77.82.49  
SIRET : 43325083400879

## DEKRA Inspection

S.A.S. au Capital Social de 7 925 600 € - Siren 433 250 834 RCS LIMOGES – APE 7120 B – N°TVA FR 44 433 250 834

Siège Social : Parc d'Activité de Limoges Sud Orange - 19 rue Stuart Mill - 87000 LIMOGES - Tél. +33 (0)5 55 58 44 45 Fax. +33 (0)5 55 06 12 80 - www.dekra-industrial.fr

Page 1/44

# Préambule

*Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport rédigé au terme de la mission d'inspection que vous nous avez confiée dans le cadre de la prévention des risques d'accident.*

*Elaboré selon un processus défini dans le système de management Qualité DEKRA Inspection, conforme aux exigences réglementaires et normatives applicables à chaque type de prestation fournie, notre rapport a pour objectif de contribuer à cette prévention. Il présente notamment, les observations relevées sur vos installations ou équipements.*

*Nos observations décrivent l'écart constaté par rapport au référentiel indiqué dans le rapport. Des recommandations sur les suites à donner peuvent y être associées, cependant, le choix de la solution définitive vous appartient. D'autre part, l'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, l'installation ou l'équipement ne présentait pas d'anomalie en rapport avec l'objet de la mission. Bien entendu, si une vérification n'a pas pu être effectuée, cette information est mentionnée et justifiée.*

*D'une façon générale, les observations et résultats figurant dans ce rapport sont exprimés en fonction des informations recueillies, des conditions de vérification et des constats réalisés à la date de notre intervention.*

*Pour obtenir des renseignements complémentaires ou fournir des informations susceptibles de modifier nos observations ou avis, vous voudrez bien adresser un courrier au responsable de l'agence dont l'adresse figure au bas de la première page en rappelant le numéro de ce rapport. En cas de réponse non satisfaisante, vous pouvez vous adresser à notre direction qualité par courrier ou courriel : " michel.auger@dekra.com ".*

**Propriété, conservation.**- Ce rapport, est la propriété du client qui doit en assurer l'archivage et la conservation. En particulier, lorsque le rapport est établi dans le cadre de vérifications réalisées pour répondre à une prescription réglementaire définie par le code du travail, Il doit être conservé dans les conditions définies par l'article D.4711-3 : "*Sauf dispositions particulières, l'employeur conserve les documents concernant les vérifications et contrôles mis à la charge des employeurs au titre de la santé et de la sécurité au travail des cinq dernières années et, en tout état de cause, ceux des deux derniers contrôles ou vérifications.*"

**Confidentialité.**- Sauf demande particulière des ministères en charge de nos agréments ou réclamation par voie judiciaire, DEKRA Inspection ne transmettra le rapport à un tiers, ou ne fournira un quelconque renseignement relatif à son établissement, qu'avec l'accord préalable du client.

**Identification des équipements.** Dans ce rapport, les équipements et installations sont identifiés en fonction de votre propre système d'identification. Toutefois, certains petits matériels peuvent être traités en lot : seul le nombre d'appareils vérifiés est alors mentionné. En cas d'anomalie, l'appareil est identifié sans ambiguïté dans le libellé de l'observation.



# Sommaire

<b>RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS .....</b>	<b>7</b>
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 010.....	7
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 011.....	9
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 041.....	11
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 044.....	13
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 052.....	15
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 062.....	17
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 068.....	19
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 079.....	21
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 082.....	23
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 090.....	25
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 094.....	27
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 100.....	29
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 110.....	31
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 121.....	33
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 181.....	35
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 223.....	37
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 253.....	39
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 278.....	41
Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 01256544R0108 .....	43



# RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

**SANS OBSERVATION**



# LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS

## Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 010

### IDENTIFICATION

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMASTER Numéro de série : 06237754R10041  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

### • ESSAIS EN CHARGE

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

### MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

### RESULTATS DE LA VERIFICATION

En date du 22/02/2012

Aucune anomalie décelée

### PARTICULARITES DE L'APPAREIL

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :

Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :

Freins

Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 011**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10006  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 041**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM504M1  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 9855746694K01001  
 Année de mise en service à l'état neuf : 1998

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 044**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 0104144R1007  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2000

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012
Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 052**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 04657??R10002

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012
Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 062**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 02374524R01005  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2002

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 068**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103194R10015  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 079**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10048  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 082**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10041  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 090**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10009  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.
- d'un essai de fonctionnement.

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 094**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10044  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 100**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMASTER Numéro de série : 06237754R10033  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 110**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10005  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 121**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10046  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 181**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 05103214R10049  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2005

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 223**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 06237754R10047  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 253**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMASTER Numéro de série : 06237754R10020  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2006

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 278**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM505004M1-A20  
 Modèle : STAGEMAKER Numéro de série : 02380924R011001  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2002

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012  Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
Freins  
Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_



**Vérification générale : Palan à poste fixe 500 kg Verlinde 01256544R0108**

**IDENTIFICATION**

Nature : Palan à poste fixe  
 Charge maximale d'utilisation : 500 kg  
 Type : SM0504M1  
 Numéro de série : 01256544R0108  
 Année de mise en service à l'état neuf : 2001

**MISSION** LEVM001

Texte de référence : Arrêté du 1er mars 2004

• **ESSAIS EN CHARGE**

Dispositifs soumis à essais en charge	Charge de référence	Charge d'essais disponible
Tous mécanismes <i>Equipement de préhension installé : Crochet</i>	500 kg	500 kg

*Nota : si la charge d'essai disponible est inférieure à celle indiquée dans la colonne "Charge de référence", il appartient à l'utilisateur d'effectuer les essais correspondant à la capacité nominale avant toute utilisation avec une charge supérieure à celle utilisée lors des essais.*

**MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION**

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Oui
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui
- Les charges d'essai nécessaires et les moyens nécessaires pour leur manutention : Oui

<b>RESULTATS DE LA VERIFICATION</b>
En date du 22/02/2012
Aucune anomalie décelée

**PARTICULARITES DE L'APPAREIL**

Caractéristiques : Marquage : Appareil marqué "CE"

DESCRIPTION : Palans à poste fixe VERLINDE

- Equipements de préhension et/ou équipements interchangeables :  
 Crochet

- Dispositifs de protection soumis à vérification et / ou essai :  
 Freins  
 Lim. couple

- Câbles et chaînes :

Nature	Qté	Fonction	Pas (mm)	Diam. (mm)	Coefficient d'utilisation
Chaîne à maillons calibrés	1	Levage	12,5	4,8	

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_

**VERIFICATION**

La vérification se compose :

- **d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.**
- **d'un essai de fonctionnement.**

**L'examen de l'état de conservation** comporte des examens visuels destinés à :

- apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.
- déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).

**L'essai de fonctionnement** est destiné à :

- apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil, à vide et en charge.
- s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.

- **Châssis - Support - Charpente**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Equipements de préhension**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Mécanismes - Dispositifs de levage**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Dispositifs de protection**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

- **Poste(s) de travail**

*L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre*

OBSERVATIONS \_\_\_\_\_